

TOUT L'IMMOBILIER

LA CHRONIQUE DE L'AGEDEC, Association genevoise pour la défense des contribuables (*)

CONTRIBUABLES GENEVOIS: LES PLUS NANTIS OU...LES PLUS TONDUS ?

Par Maître Michel LAMBELET

Avocat – Expert en Fiscalité, Président de l'AGEDEC, GENEVE

Les citoyens sont souvent abreuvés d'informations concernant les impôts, mais disposent rarement d'éléments leur permettant de comprendre les chiffres énoncés.

La comparaison des recettes fiscales en Suisse apporte un éclairage pour le moins édifiant.

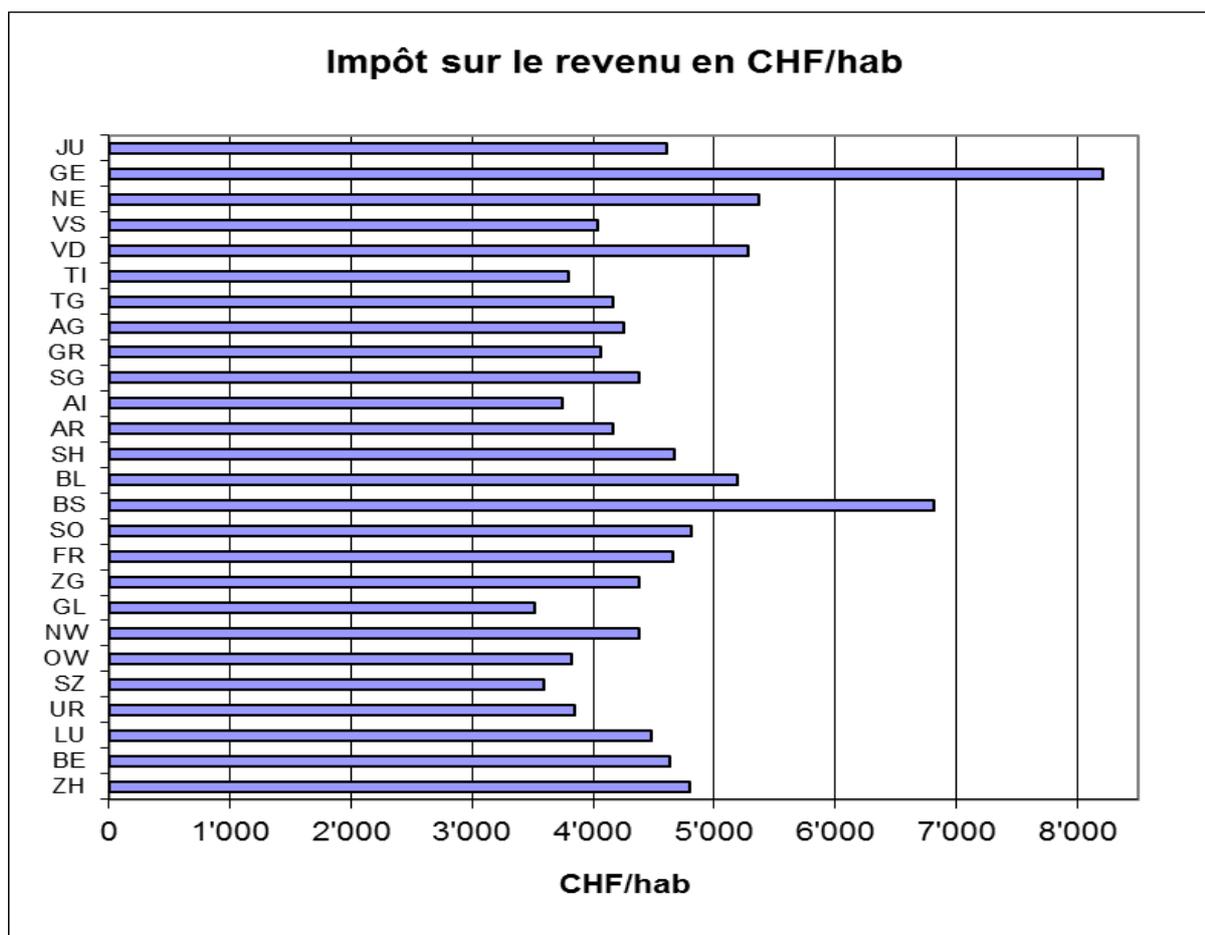
Sur la base des récents chiffres publiés¹ l'on constate que l'impôt sur le revenu des personnes physiques totalise en Suisse un montant de 36 milliards pour une population de quelque 7,5 millions d'habitants. La répartition de ces impôts perçus est assez homogène dans 24 des 26 cantons suisses. Seuls deux cantons se démarquent, à savoir le canton de Bâle-Ville et le canton de Genève (cf. tableau).

L'infographie montre en effet que tous les cantons se situent entre CHF 3'500.- à CHF 5'500.- de ponctions annuelles d'impôt sur le revenu par habitant, alors que le chiffre moyen pour Genève s'élève à plus de CHF 8'200.- !

Genève engrange 3,5 milliards d'impôt sur le revenu pour une population de quelque 430'000 habitants et seuls deux autres cantons réalisent des entrées fiscales supérieures. Il s'agit de Berne qui encaisse 4,4 milliards, mais avec une population de plus du triple (960'000 personnes) et Zürich qui prélève 6,1 milliards, mais avec une population quadruple (1,3 million).

En percevant 75% de plus que la moyenne des autres cantons, le canton de Genève est-il peuplé d'habitants disposant de revenus bien plus importants que dans les autres cantons ou d'habitants bien plus fortement taxés ?

N'importe comment le canton de Genève est une véritable «machine à sous», et sauf à démontrer que les contribuables genevois gagnent en moyenne 75% de plus que ceux des autres cantons, l'on peut légitimement penser que Genève prend ses citoyens pour des vaches à lait.



¹ Finances publiques en Suisse, recettes fiscales, comparaison 2004, publié par l'Administration fédérale des finances, Berne 2006

Insérer le bulletin de demande d'adhésion et l'encart pour l'assemblée générale.

* * *

(*) association créée en 2005 dont les membres fondateurs ont été Mme et M LARPIN (Impôts Service) ainsi que Me Michel LAMBELET